



BRO LANEJEN

DÉCEMBRE 2018 – BULLETIN MUNICIPAL N° 84

DOSSIER :
**Il y a cent ans,
la Grande Guerre.**





ÉDITORIAL

LE MOT DU MAIRE

Nous voilà déjà à la fin de l'année 2018 où de nombreux projets sont venus rythmer la vie communale et se poursuivront en 2019 :

- Travail pour le remplacement du docteur ALLANOT. Après deux échecs, une convention a été établie avec la commune de Querrien pour le recrutement d'un médecin. La consultation des entreprises vient d'être lancée pour la réalisation du pôle de santé et des 2 logements sociaux. Cet équipement sera installé sur la parcelle située face à l'Espace le Mestre et sera entouré de lots viabilisés disponibles qui seront mis en vente cette année.

- La réhabilitation de l'espace Le Mestre se concrétise afin de mieux accueillir les associations et les manifestations communales pour les années futures. Le permis de construire sera déposé en début d'année.

- La rénovation de la salle municipale est en cours. Au programme, changement des ouvertures, mise aux normes des toilettes, réfection du parquet.

- Les allées de l'espace jeux viennent d'être terminées, reste la partie végétale et le mobilier urbain qui seront réalisés par les services techniques au printemps et qui viendront clore les deux années de travaux sur cet espace.

- La Commission Communale d'Aménagement Foncier travaille actuellement sur les réclamations de l'avant-projet avant de le soumettre à enquête publique en fin d'année 2019.

- Des travaux de curage des lagunes de l'assainissement collectif sont prévus au printemps 2019.

- Une campagne d'égouttage sera menée au cours de cet hiver pour empêcher la dégradation du revêtement et des lignes téléphoniques mais également pour assurer la sécurité des usagers de nos routes communales.

A partir du 17 janvier et jusqu'au 16 février 2019 se déroulera le recensement de la population sur notre commune. Les chiffres issus de cette enquête permettent notamment le calcul des dotations de l'État et constituent donc un enjeu majeur pour notre commune.

A l'échelle communautaire, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) sera finalisé en 2019. Ce nouveau document d'urbanisme viendra remplacer l'actuelle carte communale. Fortement contraint par les directives nationales, il ne sera alors plus possible de réaliser de nouvelles constructions à la campagne dès son entrée en vigueur prévue le 1^{er} janvier 2020 et nous le regrettons fortement car nous sommes conscients de l'attrait de nos cam-



pagnes. Un recensement des bâtiments actuellement non destinés à l'habitation mais qui pourrait le devenir a été réalisé au cours de l'année 2018 afin de permettre tout de même une évolution de l'habitat dans les campagnes. Les retardataires sont invités à se manifester lors de l'enquête publique. Les directives nationales ont pour objectif la densification des bourgs pour un accès plus facile aux commerces et aux services mais aussi pour pérenniser l'activité agricole sur nos territoires et également pour continuer à bénéficier d'un cadre de vie verdoyant.

Ces derniers sont très importants pour le dynamisme de notre commune et je tiens donc vivement à les remercier pour leur engagement (chefs d'entreprise, commerçants, artisans, agriculteurs, associations). En tant qu'habitant, vous jouez un rôle également important pour la vie de notre commune et je vous invite donc à y contribuer selon vos possibilités, que ce soit par une implication dans nos associations et fêtes locales, par la fréquentation de nos commerces et services de proximité, parce que bien souvent c'est quand ils ne sont plus là qu'on prend conscience de leur importance.

Un grand merci à tout le personnel communal qui œuvre pour la gestion communale et votre cadre de vie grâce à leur engagement, leur responsabilité et leur sens du service public.

Je tiens également à remercier mon équipe municipale, les adjoints et l'ensemble du conseil municipal pour leur présence, leurs disponibilités, pour la qualité des débats, pour leurs engagements envers nos projets.

Confiante dans l'avenir en ce début d'année, je vous souhaite à toutes et tous d'avoir de grands projets pour vous, mais aussi pour les autres, de partager des souvenirs forts avec les êtres qui vous sont chers. Belle et douce année 2019.

Marie-José CARLAC
Maire de Lanvégen

BM N°84 - Bulletin Municipal de la Commune de Lanvégen

Marie-José CARLAC en collaboration avec la Commission Communication : Annie LE GOFF, Michel LE ROUX, Hélène LUQUOT, Gea MEESTERBERENDS. Impression : Imprimerie Nouvelle à Quimperlé.

Photo de couverture : sur la route de Boutel.

2 BM DE LANVÉGEN NUMÉRO 84 - DÉCEMBRE 2018



Aménagement foncier: dernière ligne droite

L'avant-projet d'aménagement foncier avait été soumis à une consultation des propriétaires au cours de l'été dernier. Après diverses consultations auprès des propriétaires et agriculteurs intéressés, la commission communale d'aménagement foncier s'est réunie durant deux journées au mois de décembre pour étudier les nouvelles propositions élaborées par Monsieur THIROUIN, géomètre au vue des différentes observations recueillies lors de la consultation.

La commission se réunira aussi les 15 et 18 janvier 2019 pour poursuivre l'analyse de l'ensemble des réclamations faites au cours de cette phase de consultation, au nombre de 150. Ces décisions seront notifiées à tous les propriétaires et exploitants qui auront fait des observations lors de cette consultation, ainsi qu'à ceux qui seront intéressés par les modifications adoptées à la suite de réclamations de voisins.

Ensuite, les parcelles nouvelles proposées seront toutes bornées sur le terrain, avant une enquête officielle qui permettra à tous de visualiser le parcellaire proposé sur le terrain et sur des plans en mairie.

Cette enquête devrait avoir lieu au second semestre 2019. Chacun des propriétaires fonciers de la commune sera destinataire d'un avis annonçant son ouverture.

Le dossier d'enquête comprendra le projet du nouveau parcellaire, ainsi qu'un programme de travaux connexes et l'étude d'impact de l'ensemble.

Le projet d'aménagement foncier a pour objectif de définir un nouveau périmètre de propriété de l'espace rural auquel les élus ont fait le choix, en accord avec les membres de la commission d'aménagement foncier, d'y associer les communs de village mais aussi le bourg. Lors de la consultation sur l'avant-projet, il est apparu de manière évidente que les propriétaires du bourg ne se sont pas sentis concernés par l'aménagement et c'est regrettable. Il existe en effet dans le bourg, de multiples situations à problème qui pourraient être clarifiées par l'aménagement et pour cela il est essentiel que les propriétaires intéressés participent à la procédure. Ils sont donc invités comme l'ensemble de la population à venir examiner les documents qui seront soumis à l'enquête et à s'exprimer sur leur contenu.



ÉTAT CIVIL DU 2^{ÈME} SEMESTRE 2018

Est né:

Ange BARACH POUPIN - 4, Kerlen

11 novembre

Se sont unis :

Davy RODIER et Olga GOUBALI - 116, Kergoff d'en bas

14 juillet

Steve ALBOT et Hilde VERBRUGGE - 4, Kerbouer

28 juillet

Jérôme LE BELLER et Hélène LE PRAT - 4, lotissement de St-Urlô

27 octobre

Nous ont quittés :

André DONIAS - 5, rue du Bourgneuf - 70 ans

31 juillet

Rémi BASSET - 1, place de la Résistance - 47 ans

29 octobre

Gilbert LECLERC - 3, Le Cleustrou - 84 ans

7 novembre

Pierre BIGOT - 2, Le Quinquis - 60 ans

22 novembre

Sophie EVANNO - 5, Penker Alain - 46 ans

20 décembre



RECENSEMENT

de la population 2019
www.le-recensement-et-moi.fr

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 4,9 millions de personnes ont répondu en ligne en 2018, soit une économie de plus de 31 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur www.le-recensement-et-moi.fr. Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

www.le-recensement-et-moi.fr



Insee & votre commune



Le maire avec les agents recenseurs :
Séverine HAMONOU, Françoise COULM
et Christine GUILLOU.

Marion LE BRIS sera agent coordinateur.



Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ? A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant le recensement citoyen est **obligatoire**.

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour vous inscrire en vue de **permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté**. Il permet votre inscription d'office sur les listes électorales.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1- Créez votre compte sur www.service-public.fr vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « Recensement, JDC et service national », ou dans la zone « Rechercher » tapez « recensement ».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants :
Pièce d'identité et livret de famille





Aide aux entreprises

Dispositif Pass Commerce et Artisanat sur Roi Morvan Communauté.

Depuis juin, Roi Morvan Communauté, en partenariat avec la Région Bretagne, a mis en place un dispositif d'aide aux entreprises afin de soutenir le commerce de proximité et l'artisanat.

Tout porteur de projet de création, de reprise, de modernisation ou d'extension d'activité peut solliciter l'aide. La subvention peut aller jusqu'à 7 500 € (30 % des investissements subventionnables, plafonnés à 25 000 €).

Qui peut en bénéficier ?

Toute entreprise commerciale ou artisanale indépendante, inscrite au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des mé-

tiers, de moins de 7 salariés CDI équivalent temps plein (hors gérant/Président) et dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1 million d'euros.

De nombreuses dépenses sont éligibles: les travaux immobiliers (accessibilité, mise aux normes...), les équipements (chambres froides, fours de boulangerie, vitrines réfrigérées...), les matériels de production et de manutention (télescopiques, transpalettes...), les investissements d'embellissement et d'attractivité (étagères, enseignes...), les investissements immatériels (réalisation d'une prestation de conseil en matière d'accessibilité, sur la stratégie commerciale, le numérique...).

Vous avez un projet ?

Contactez le service Développement économique de Roi Morvan Communauté, par téléphone au 02 97 23 44 57 ou par e.mail à l'adresse:

economie@roimorvancommunaute.com

Roi Morvan Communauté agit pour l'amélioration de l'habitat

En avril 2015, Roi Morvan Communauté a lancé un Programme d'Amélioration de l'Habitat d'une durée de 3 ans sur l'ensemble de son territoire. 162 dossiers d'économie d'énergie et 69 dossiers d'adaptation ont été déposés auprès des organismes financeurs. Cela a permis la réalisation de plus de 3,7 millions d'euros de travaux, et les propriétaires ont pu bénéficier plus de 2 millions d'euros de subventions.

Devant un tel succès, les élus de Roi Morvan Communauté ont décidé de prolonger le dispositif jusqu'à fin 2019.

Des aides financières allant JUSQU'À 80 % des travaux.

Les propriétaires occupants des logements de plus de 15 ans et respectant certaines conditions de ressources peuvent donc bénéficier de subventions importantes allant jusqu'à 80 % du coût des travaux pour :

- L'amélioration de la performance énergétique des logements (isolation, chauffage, ventilation, ouvertures extérieures...)
- L'adaptation au handicap ou au vieillissement (remplacement de baignoire par une douche, aménagement d'une chambre en rez-de-chaussée, monte-escalier...).

Ces subventions proviennent de différents organismes : Agence Nationale

de l'Habitat, Conseil Départemental du Morbihan, caisses de retraite, etc.

De plus, elles sont cumulables avec d'autres aides financières: crédit d'impôt, éco-prêt à taux zéro.

Les aides ont rarement été aussi élevées, il vous reste un an pour en profiter!

SOLIHA VOUS ACCOMPAGNE DANS VOTRE PROJET DE TRAVAUX

SOLIHA Morbihan, ex PACT HD 56, a été choisi pour permettre aux propriétaires de bénéficier de conseils techniques personnalisés pour améliorer leurs logements.

A terme, cela signifie pour les propriétaires: réduction des factures énergétiques, confort du logement et du cadre de vie.

POUR PLUS D'INFOS: 02 97 40 96 96 ou accueil56@solihha.fr

DES PERMANENCES:

- Le 1^{er} jeudi du mois, de 10 h à 12 h à la Maison des Services Publics de Guéméné-sur-Scorff et de 14 h à 16 h à la mairie de Gourin.
- Le 3^{ème} jeudi du mois, de 10 h à 12 h à la mairie du Faouët et de 14 h à 16 h à la mairie de Gourin.

Mission Locale du Centre Ouest Bretagne

La Mission Locale du Centre Ouest Bretagne accueille les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire.

Chaque jeune bénéficie d'un suivi personnalisé.

Chaque jeune exprime ses besoins, ses attentes, ses aspirations.

La conseillère recherche avec lui des réponses adaptées dans les domaines de l'emploi, de la formation, mais aussi de la santé, du logement, de la mobilité, de la vie quotidienne et de l'accès aux droits.

Les conseillères reçoivent tous les jeunes en entretien individuel sur rendez-vous au siège de la Mission Locale à Carhaix ou sur l'une des 11 permanences. Les jeunes de Roi Morvan Communauté peuvent être reçus :

- Soit à la permanence du Faouët, au PAE Roi Morvan Communauté - 1, Cour de la Mairie, du mardi au vendredi.

- Soit à la permanence de Gourin, Roi Morvan Communauté - 13, rue Jacques Rodallec, le Lundi, mardi et jeudi.

- Soit à la permanence de Guéméné, Roi Morvan Communauté - 2, rue de Bellevue, le vendredi après-midi des semaines impaires.

- Soit à la mairie de Guiscriff, le lundi après-midi des semaines impaires.

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS: 02 98 99 15 80 ou contact@missionlocalecob.bzh

Adresse du siège de la Mission Locale :

Mission locale Centre Ouest Bretagne

36, rue de l'Église - BP 220 - 29834 CARHAIX-PLOUGUER Cedex

<http://www.missionlocalecob.bzh/>

Nos horaires :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 / 13 h 30 à 17 h 30.

Le samedi de 9 h à 12 h.





Le 11 novembre 2018

Le 11 novembre 2018, les cloches sonnent à toute volée pour rappeler, il y a cent ans jour pour jour (à 11 heures), la signature de l'armistice et la fin des hostilités.

La cérémonie officielle a lieu au Monument Aux Morts en présence de M^{me} CARLAC, Maire, et des porte-drapeaux.

La classe de Cours Moyen 1 et 2 de l'École Ar Milad est également présente. Depuis la rentrée de septembre, les élèves ont mené avec leur enseignante, un travail de mémoire sur la Grande Guerre qui est exposé à la salle municipale durant le vin d'honneur.

Trois jeunes donnent lecture de lettres de poilus. L'une est écrite par le caporal FLOCH fusillé pour l'exemple le 4 décembre 1914 à Vingré (Aisne); il sera réhabilité en janvier 1921. Une autre lettre du soldat Eugène POÉZÉ-VARA en date du 13 novembre 1918 relate les dernières heures de la guerre et le ressenti des combattants.

La cérémonie s'achève par la liste des 22 lanvénégeois morts pour la France en 1918 et les enfants entonnent la Marseillaise.



Il y a cent ans...

Ces quelques lignes n'ont pas d'autre objet que de remettre dans la lumière les 145 lanvénégois morts pour la France dont les noms sont gravés sur le Monument Aux Morts.

Sans oublier les prisonniers, les blessés, les gueules cassées, tous les traumatisés dont les nuits seront habitées par les horreurs de la guerre.

Été 1914, c'est la saison de la moisson.

L'Histoire va basculer: le 28 juin 1914, à Sarajevo, capitale de la Bosnie, un étudiant serbe a assassiné l'archiduc héritier de l'empire austro-hongrois. Le 28 juillet, l'Autriche-Hongrie déclare la guerre à la Serbie. L'engrenage des alliances, des ultimatums, des mobilisations entraîne les nations dans une mécanique sanglante. Berlin est solidaire de Vienne, Paris lié à Londres soutient Saint-Pétersbourg.

Samedi 1^{er} août, le tocsin annonce la mobilisation générale. Le 3 août, c'est la déclaration de guerre de l'Allemagne à la France. 3 700 000 français sont mobilisés dont 350 000 bretons. A Lanvéneq qui compte 2 715 habitants, comme ailleurs, les hommes quittent parents, fiancées, épouses et enfants. Ils ont entre 20 et 40 ans, se prénomment Jean, Joseph, Louis, Corentin, Pierre, Mathurin, Cognogan ou Vincent. Beaucoup sont cultivateurs mais aussi charrons, sabotiers, tisserands, boulangers, maçons, couvreurs, bûcherons, scieurs de long, menuisiers...

Ils deviendront soldats d'infanterie, artilleurs, sapeurs-mineurs dans les régiments du génie... Ils deviendront les Poilus.

Tous ces jeunes hommes n'imaginent pas la boucherie qui les attend, ni que cette guerre, annoncée brève et locale, deviendra la 1^{ère} Guerre mondiale.

Ils intègrent leurs régiments qui sont formés de nombreux bretons en ce début de conflit: le 2^e régiment d'infanterie coloniale (RIC) de Brest, les 62^e et 262^e régiments d'infanterie (RI) de Lorient, le 116^e RI de Vannes, le 118^e RI de Quimper, le 41^e RI de Rennes...

Le 7 août, Thomas ROYER, lanvénégois mobilisé au 62^e RI quitte Lorient en train pour rallier Châtel-Chéhéry (Ardennes) via Reims au terme d'un voyage de plus de 36 heures.

Très vite, la bataille des frontières s'engage (de Maubeuge à Sarrebourg): cette confrontation avec l'armée allemande est terrible; les combats se concluent par une victoire allemande et la quasi-destruction du corps colonial français. Au village de Rossignol, en Belgique, 27 000 français trouveront la mort le 22 août 1914, journée la plus meurtrière de tous les temps. Parmi eux, 7 lanvénégois tous du 2^e RIC de Brest: Vincent CHRISTIEN, Jean-Marie LE BESQUE, François LE FLÉCHER, Louis LE ROUX, Mathurin MOREN, Joseph PERRON et Sébastien LE GALLIC qui a 21 ans. Ce sont les premiers

Morts pour la France dont les noms seront inscrits sur le Monument aux Morts qui sera érigé en 1924.

Quant à Thomas ROYER, il est blessé le 23 août à la bataille de Maissin (Belgique) et fait prisonnier.

L'armée se replie jusqu'à la bataille de la Marne (du 6 au 12 septembre), bataille acharnée qui sera victorieuse mais au prix de lourdes pertes humaines. « La terre est un cratère, le ciel est un volcan » écrira un survivant.

Fin 1914, la guerre de mouvement devient une guerre d'usure sur une ligne de front continue de 700 kms (de la Suisse à la Mer du Nord) qui ne sera pas rompue avant 1918. Les soldats vivent enterrés dans les tranchées, entourés par la boue, la vermine et l'odeur des cadavres en décomposition.

Au cours de l'année 1915, 42 lanvénégois sont tués à l'ennemi; les offensives et contre-offensives se succèdent dans la Marne. Plusieurs lieux de mémoire de ces combats en Argonne: Perthes-Lès-Hurlus, La Harazée, Tahure, Aubérives, Beauséjour où, le 5 mars, meurent au feu Antoine LE MALÉCOT (classe 1910) originaire du village de Kerhouarn et Pierre-Marie VIAOUËT de Lanzonnet, tous deux du 128^e RI d'Amiens, Bois Baurain où le 14 juillet, vont périr Jacques ALLOT, Joseph LE NAOUR, Corentin LE TEIGNIER et François TENNIER appartenant au 2^e RIC. Le 3 décembre, Pierre BLANCHIN, lieutenant de vaisseau au 1^{er} régiment de fusiliers marins, demeurant à Rozengat est tué par un obus à Nieuport (Belgique).

Les offensives de 1915 ont réussi à bousculer quelque peu le dispositif allemand mais c'est au prix de pertes importantes. L'artillerie lourde est insuffisante du côté des alliés. Le 22 avril, les allemands utilisent pour la première fois les gaz asphyxiants.

Le commandement allemand décide d'user complètement l'armée française en l'obligeant à s'engager à fond et choisit d'attaquer Verdun, un pivot du front fortifié que les français voudront défendre coûte que coûte. Du 21 février au 18 décembre 1916, ce secteur de Verdun est le théâtre d'une terrible bataille qui ne sera pas décisive: les lieux sont emblématiques de la Grande Guerre: Douaumont, Thiaumont, la Côte du Poivre, le Bois de la Caillette, la Côte 304, Bézonvaux...

Le 3 mars, Louis CHRISTIEN (classe 1900) du 6^{ème} régiment du génie est tué devant Verdun: il est cité à l'ordre de son régiment « sapeur brave et dévoué, a toujours montré le plus grand courage dans les circonstances difficiles, tué à son poste pendant un violent bombardement ».

Le 4 mars, Yves COTILLEC (classe 1913) est porté disparu à Douaumont.

De juillet à novembre 1916, se déroule l'offensive franco-britannique sur le front de la Somme. Le caporal Joseph

GUERNIC (classe 1911) originaire du Vetveur, blessé à Verdun en mars 1916, est tué le 17 octobre à Sailly-Saillisel (1^{er} BCP).

L'année 1917 est marquée par l'offensive lancée en avril par le Général NIVELLE au Chemin des Dames. L'objectif est de percer le front sur ce Chemin entre Vimy et Reims. A Craonne, Moronvilliers, Cerny-en-Laonnois..., c'est l'enfer. Un million d'hommes sont rassemblés pour cette offensive qui se solde par un sanglant échec. 100000 hommes sont mis hors de combat en 15 jours.

Le 5 mai, François HERVÉ (classe 1916) du 93^e RI meurt à Cerny-en-Laonnois, il a 21 ans.

Le 8 mai, Joseph LE HARS est tué à Vauxaillon : né le 30 août 1893, engagé volontaire en avril 1913 au 23^e RIC, il est cité à l'ordre du régiment « bombardier d'un sang-froid remarquable, s'est signalé par son courage lors de la contre-attaque... étant en contact avec l'ennemi, a, par un feu nourri de mousqueterie et de V.B. (grenades), empêché la progression de l'ennemi sur la gauche de la section, faisant preuve de sang-froid... » : Croix de Guerre avec étoile de bronze.

Cette année 1917 est aussi marquée par des mutineries ; une bouffée de désespoir et de misère qui s'exprime dans la « chanson de Craonne » se répand dans les tranchées. Des soldats refusent de monter en première ligne.

Autres événements considérables : l'entrée en guerre des États-Unis et la révolution en Russie.

Au début de l'année 1918, les allemands sont résolus à lancer une offensive importante avant l'arrivée massive des américains. Ils attaquent les positions britanniques sur un front de 60 kms de la Scarpe à l'Oise le 21 mars et le Chemin des Dames en mai.

Les poilus résistent. En juin, les allemands ont atteint à nouveau la Marne, bombardent Reims et Paris. Mais à Villers-Cotterêts, la seconde bataille de la Marne conduite par le général FOCH sera, cette fois, décisive pour l'issue du conflit et conduira à l'armistice.

A partir du 8 août, les forces alliées prennent incontestablement l'ascendant sur les allemands. Pour autant les combats se poursuivent jusqu'au 11 novembre 1918 à 11 heures.

Le 8 août 1918, Louis HUBAN du 34^e RIT, victime d'une attaque au gaz ypérite, est évacué vers l'ambulance 13/20 de la Veuve (Marne) où il succombera le 15 août. Il a reçu deux citations en 1916 et la Croix de Guerre : « grenadier d'une intrépidité et d'une énergie remarquables, s'est distingué par sa brillante conduite aux combats des 6 et 7 mars 1916 » (citation n° 170 du 24 mars 1916 à l'ordre du 317^e RI).

Le 1^{er} novembre, Louis LE GALLIC, ouvrier agricole natif de Lanvégen affecté au 94^e RI (classe 1915) est tué dans les Ardennes près de Chestres. Cité à l'ordre du régiment le 25 février 1918 « soldat courageux et dévoué », cité à l'ordre de la brigade le 1^{er} juillet 1918, il reçoit la Croix de Guerre.

Le 11 novembre, Jean-Louis PERRON du 274^e RA, originaire de Kerdellec, meurt à l'ambulance alpine n° 5 à Zajecar (Serbie). Blessé au nez par un éclat d'obus le 10 juillet 1916 à Herbécourt (Somme), il est cité à l'ordre de la brigade le 23 mai 1917 et décoré de la Croix de Guerre. Avant la guerre, il était connu pour pratiquer la lutte bretonne. Son nom est inscrit

sur la plaque posée le 11 Novembre 2018 à BEGARD dans les Côtes d'Armor à la mémoire des pratiquants des jeux de force traditionnels bretons et de lutte bretonne tombés au front. (La commune a participé financièrement à ce monument, délibération du 10 Décembre 2018).

Dans une lettre adressée à ses parents, des bretons demeurant à Mantes-la-Jolie, le soldat Eugène POÉZÉVARA raconte ses derniers moments de guerre :

« Le 9 à 10 heures du matin, on faisait une terrible attaque dans la plaine de la Woëvre. Nous y laissons les trois quarts de la compagnie, il nous est impossible de nous replier sur nos lignes ; nous restons dans l'eau 36 heures sans pouvoir lever la tête ;... ; il est grand temps qu'il vienne une décision, ou tout le monde reste dans les marais, les brancardiers ne pouvant plus marcher car le Boche tire toujours... A 9 heures du matin le 11, on vient nous avertir que tout est signé et que cela finit à 11 heures, deux heures qui parurent durer des jours entiers. Enfin, 11 heures arrivent ; d'un seul coup, tout s'arrête, c'est incroyable. Nous attendons deux heures ; tout est bien fini ; alors la triste corvée commence, d'aller chercher les camarades qui y sont restés. Le soir arrive, il nous faut rester là, mais on allume un grand feu et les rescapés se rassemblent ; tout le monde est content mais triste : la mort plane encore dans l'air. Le 12, nous sommes relevés à 2 heures et c'est fini ».



Thomas ROYER de Lanvégen.

Services techniques

Anthony BASSET quitte les services techniques après 3 ans en contrat d'avenir et intègre une entreprise privée à Riec-sur-Belou.



Maisons fleuries

Le 14 décembre a eu lieu la traditionnelle remise de prix qui met à l'honneur celles et ceux qui contribuent au quotidien à l'embellissement de notre cadre de vie dans le bourg et les villages. Nous saluons aussi à cette occasion toutes les personnes qui participent à l'entretien de nos chemins de randonnées (débroussailliers du lundi de Pentecôte, associatifs, cavaliers, «géocacheurs»...) et des abords des sites des chapelles. Merci à tous.

PALMARÈS DU CONCOURS COMMUNAL 2018

Maisons fleuries

- 1) M^{me} Paulette PLAS - 8, rue du Stade.
- 2) M. et M^{me} Maurice MENTEC - Beg en Naïc.
- 3) M^{me} Michèle TANGUY - 7, lotissement de Saint-Urlo.
- 4) M^{me} Marie-Paule GAUTIER - 14, lotissement de Saint-Urlo.
- 5) M^{me} Marie POULIQUEN - 21, rue de Traouman.
- 6) M^{me} Jean-Luc STANGUENNEC - Kerman.
- 7) M. Adrien QUEREC - Guern.

Jardins paysagers

- 1) M^{me} Georgette DROAL - Le Pont Saint-Mélaine.
- 2) M. et M^{me} André CLOAREC - La Villeneuve.

Potagers remarquables

- 1) M. et M^{me} José JAMET - Traouguen.
- 2) M^{me} Marie-Renée GOURLET - Rue Yves Le Guilchet.

Embellissement des communs

- 1) M^{me} Ghislaine CLOLUS - Resteninic.
- 2) M. Alain LE SCOUARNEC - Site de la chapelle Saint-Georges.



Fêtes patronales du 20, 21 et 22 octobre

Temps festif avec le repas du samedi soir et la traditionnelle course des enfants le Dimanche.





Activités 2018-2019 aux ateliers de la vieille école.

Tapisserie de sièges: 1 fois par mois de 13h30 à 18h30.

Relooking d'objets: tous les 15 jours le mardi ou le jeudi de 13h30 à 17h30.

Calligraphie: tous les mercredi de 14h30 à 16h30.

Dessin enfant: tous les mercredi de 14h15 à 15h45.

Couture: tous les 15 jours le jeudi de 18h30 à 21h30.

Art floral: 1 fois par mois le jeudi de 14h à 16h.

Patchwork: tous les 15 jours le jeudi de 14h à 17h.

Modelage: tous les vendredi de 19h à 22h.

Écriture: le samedi 1 fois par mois de 10h à 12h.

Pour plus de renseignements :

lesateliersdelavieilleecole23@orange.fr ou 02 97 23 08 09.

Chemins de Lanvénegen

L'association des chemins de Lanvénegen a pour but l'organisation de randonnées et l'entretien des chemins de la commune en partenariat avec la municipalité.

La valorisation des chemins communaux répond à différents objectifs: lieux de promenade, de découverte du patrimoine, ou d'habitats à insectes... Ils sont un maillon essentiel de la ruralité.

Notre nature est belle, sachons la protéger, sachons la promouvoir, sachons la partager.

Ainsi en 2019 diverses activités seront proposées :

- Nettoyage de chemins.
- Randonnée réservée aux adhérents.
- Randonnée ouverte à tous le 5 mai en partenariat avec l'association « les amis du jardin ».

La Gavotte

La reprise des cours de danses bretonnes s'est effectuée le mardi 18 Septembre.

Actuellement notre association compte 50 adhérents. Notre objectif est de transmettre notre savoir au plus grand nombre de danseurs. Danses en chaînes ouvertes ou fermées, en rond, par couples, en quadrettes ou plus... notre répertoire est très varié. Avec 600 danses bretonnes répertoriées il y a de quoi s'amuser. Si nous privilégions notre région, ceci ne nous empêche pas de faire un « clin d'œil » aux autres régions: bourrées, branles et autres danses folk sont bien perçues par les danseurs.

Le 21 octobre nous organisons notre fest-deiz annuel où 136 participants sont venus passer une agréable après-midi avec le groupe Lapoused-noz et Jean-Claude TRÉGUIER.

Un fest-noz est prévu le 16 Mars 2019.

Notre association est ouverte à tous et il n'est pas trop tard de nous rejoindre.

Danses tous les mardis soirs à partir de 20h30. Venez nous rencontrer pour vous faire une idée de nos danses: cela ne vous engage en rien!

Contacts: Josiane JAMBOU - 09 77 31 17 82 ou bien: José JAMET - 02 97 34 41 84.

ALPEP

Voilà déjà dix ans que l'ALPEP propose sa sortie amicale annuelle. Le 22 juillet 2018 a eu lieu la visite de la ville d'Hennebont. D'abord, découverte de la basilique avec un guide bénévole historien, puis de l'écomusée des tours médiévales de Brœrech et des remparts. Après un joyeux pique-nique au bord de l'eau, les haras d'Hennebont et l'écomusée des forges d'Hennebont achevèrent cette journée bien remplie.

Les actions de l'association continuent avec Eaux et Rivières de Bretagne (ERB), France Nature Environnement, NPCB (nature et patrimoine du centre Bretagne) auxquelles nous sommes affiliées. Le 28 novembre prochain a lieu le colloque régional d'ERB à Rennes sur l'eau demain, notre bien commun à tous. Par ailleurs, les actions contre l'exploitation de mines, très dévastatrices pour l'environnement, au nord Bretagne continuent.

FNACA



Assemblée générale du 16 Novembre.





Les Amis du Scrabble

Que dire de notre association? Qu'elle est toujours aussi dynamique et qu'elle s'est agrandie de trois nouveaux membres, ce qui porte à 17 le nombre de joueurs et à 18 les mois d'été.

L'ambiance est amicale et joyeuse. Tout en nous amusant, les neurones travaillent. C'est important pour essayer de garder la meilleure mémoire possible quand on commence à vieillir!

Après le jeu, c'est l'heure du thé ou du café. Encore un bon moment. Après la concentration pendant le jeu, les conversations vont bon train! Et nous nous quittons en nous promettant de nous revoir le lundi suivant.

Le 2 décembre, les Amis du Scrabble jouent pour le Téléthon.

Médiathèque

Pour le spectacle d'octobre, la compagnie «BALALA» a émerveillé plus d'une soixantaine de personnes petits et grands. Rendez-vous l'année prochaine pour ce moment clé de l'année.

Un nouveau service à la médiathèque pour 2019: ARTOTHÈQUE de janvier à fin mars. Trente œuvres gravées originales d'artistes pourront être empruntées aussi facilement qu'un livre! L'utilisateur choisit une œuvre, l'enregistre sur son abonnement et en dispose à son domicile pour une durée de trois à six semaines. Renseignement 02 97 34 41 42 auprès de Sonia.



Jeunes d'autrefois

Les jeunes d'autrefois toujours dynamiques: Repas, sorties, goûters dansants. Pour 2019 un voyage à la frontière espagnole est en projet. En attendant nos anciens jouent au loto.



Téléthon 2018

Des roses,
De la ferraille beaucoup de ferraille,
Des jeux: Boules, Belote, Scrabble,
Des randonnées, à pied, à cheval,
Un repas convivial, des gâteaux, des crêpes,
De l'engagement.

**MERCI POUR
VOTRE GÉNÉROSITÉ**

11 143 €

